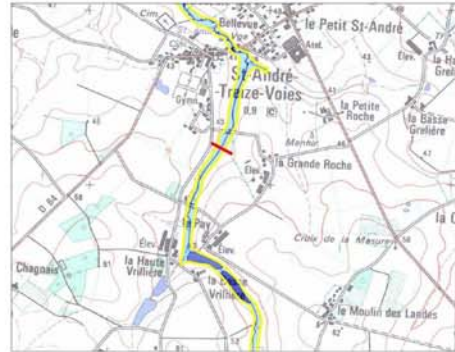


9.7 Annexe 7 : Les profils en travers par tronçon homogène

Rivière	OGNON
Tronçon homogène	N°1
Commune	Saint-André-Treize-Voies
Nom du profil	OGN-PT1

Rivière	OGNON
Tronçon homogène	N°2
Commune	Vieilleville
Nom du profil	OGN-PT2

Distance depuis la rive gauche	Altitude (m NGF)	Nature HGM
0,0	42,18	versant
10,0	41,49	versant
20,0	40,94	versant
24,9	40,58	versant
29,9	40,24	versant
34,9	39,96	versant
39,9	39,73	limite du lit majeur
44,9	39,54	lit majeur
49,9	39,4	lit majeur
54,9	39,16	lit majeur
55,9	39,21	berge
55,9	38,34	lit mineur (niveau d'eau)
59,2	38,34	lit mineur (niveau d'eau)
59,2	39,16	berge
64,2	39,32	lit majeur
69,2	39,44	lit majeur
74,2	39,4	lit majeur
79,2	39,38	lit majeur
84,2	39,55	lit majeur
89,2	39,68	lit majeur
94,2	40,08	versant
99,2	40,57	versant
104,2	40,84	versant



Cotes de référence du profil (m NGF)

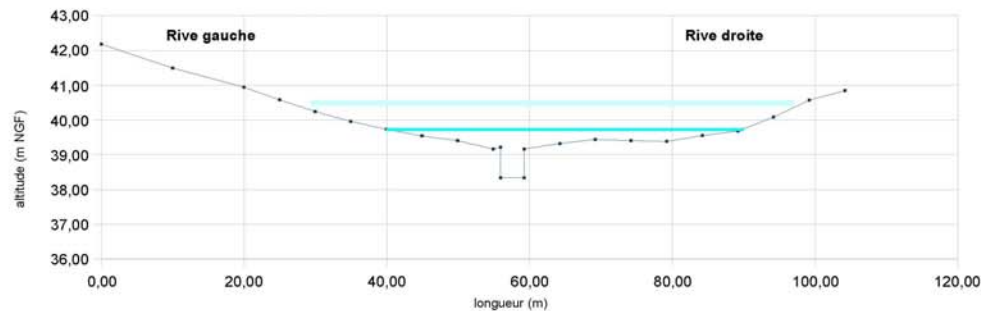
Cote du point le plus bas du TN du lit majeur	39,38
Cote maximale du remplissage du lit majeur	39,73
Cote maximale probable de l'eau du lit majeur exceptionnel	40,58

Hauteurs d'eau maximales correspondantes (m)

Hauteur d'eau du lit majeur	0,35
Hauteur d'eau maximale probable du lit majeur exceptionnel	0,85

NB : Les cotes et hauteurs d'eau proposées sur le profil ci-dessous sont données à titre purement indicatif, avec l'imprécision des limites du lit majeur relevées par la méthode hydrogéomorphologique. Elles ne peuvent en aucun cas être utilisées pour définir la hauteur des plus hautes eaux, ceci nécessitant une modélisation spécifique, par exemple dans le cadre d'un PPR.

Profil en travers de l'Ognon, tronçon 1



Distance depuis la rive gauche	Altitude (m NGF)	Nature HGM
0	27,68	versant
4,99	27,34	versant
9,98	27,05	versant
14,97	26,76	versant
19,96	26,39	versant
24,95	26,09	limite du lit majeur
29,94	25,74	lit majeur
34,93	25,45	lit majeur
39,93	25,4	lit majeur
44,93	25,34	lit majeur
49,93	25,31	lit majeur
54,93	25,31	lit majeur
56,92	25,15	berge
56,92	23,55	lit mineur (niveau d'eau)
62,21	23,55	lit mineur (niveau d'eau)
62,21	25,04	berge
63,41	25,38	lit majeur
67,86	25,28	lit majeur
72,16	25,3	lit majeur
77,66	25,32	lit majeur
82,36	25,12	lit majeur
85,65	25,3	lit majeur
87,44	25,48	lit majeur
92,14	25,58	lit majeur
97,14	25,75	lit majeur
102,13	25,99	lit majeur
107,13	26,23	versant
117,12	26,68	versant
127,11	27,05	versant
132,11	27,22	versant
137,11	27,37	versant



Cotes de référence du profil (m NGF)

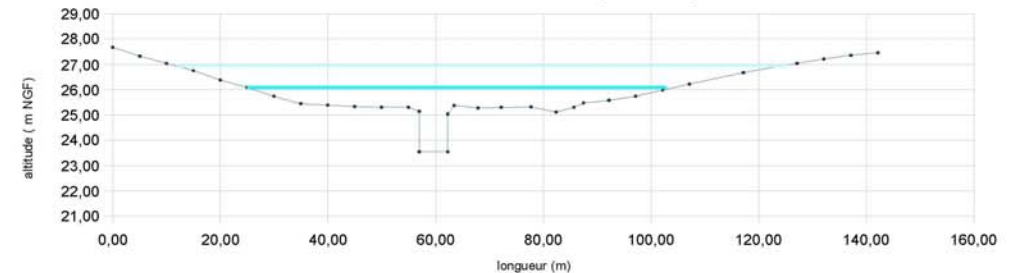
Cote du point le plus bas du TN du lit majeur	25,12
Cote maximale du remplissage du lit majeur	26,09
Cote maximale probable de l'eau du lit majeur exceptionnel	27,00

Hauteurs d'eau maximales correspondantes (m)

Hauteur d'eau du lit majeur	0,97
Hauteur d'eau maximale probable du lit majeur exceptionnel	1,88

NB : Les cotes et hauteurs d'eau proposées sur le profil ci-dessous sont données à titre purement indicatif, avec l'imprécision des limites du lit majeur relevées par la méthode hydrogéomorphologique. Elles ne peuvent en aucun cas être utilisées pour définir la hauteur des plus hautes eaux, ceci nécessitant une modélisation spécifique, par exemple dans le cadre d'un PPR.

Profil en travers de l'Ognon, tronçon 2



Rivière	OGNON
Tronçon homogène	N°3
Commune	Montbert
Nom du profil	OGN-PT3

Rivière	OGNON
Tronçon homogène	N°4
Commune	Pont Saint-Martin
Nom du profil	OGN-PT4

Distance depuis la rive gauche	Altitude (m NGF)	Nature HGM
0	13,47	versant
9,98	12,9	Limite du lit majeur
18,68	12,7	lit majeur
25,76	12,17	lit majeur
29,14	11,76	lit majeur
35,93	11,43	lit majeur
42,62	11,07	lit majeur
51,42	10,86	lit majeur
62,32	10,83	lit majeur
67,42	10,94	lit majeur
71,4	10,6	lit majeur
73,07	10,27	berge
73,42	9,34	lit mineur (niveau d'eau)
79,71	9,34	lit mineur (niveau d'eau)
79,71	10,76	berge
81,51	10,89	lit majeur
90,21	10,77	lit majeur
99,71	10,79	lit majeur
105,2	10,95	lit majeur
109,69	11,33	lit majeur
119,68	11,79	lit majeur
128,16	12,26	lit majeur
134,65	12,66	lit majeur

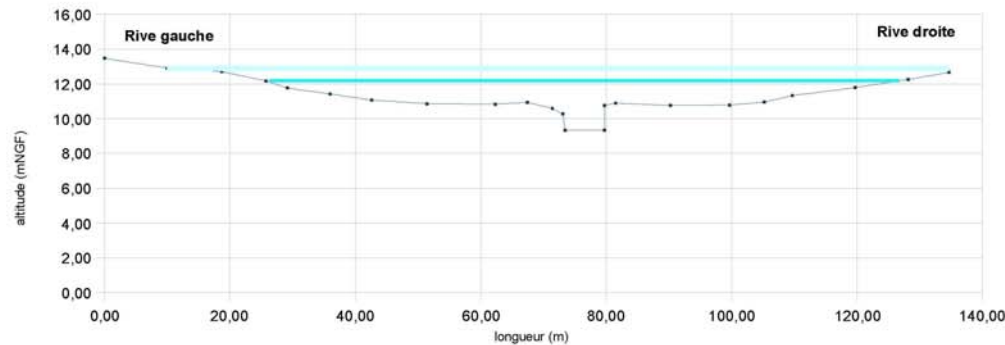


Cotes de référence du profil (m NGF)	
Cote du point le plus bas du TN du lit majeur	10,60
Cote maximale du remplissage du lit majeur	12,17
Cote maximale probable de l'eau du lit majeur exceptionnel	12,90

Hauteurs d'eau maximales correspondantes (m)	
Hauteur d'eau du lit majeur	1,57
Hauteur d'eau maximale probable du lit majeur exceptionnel	2,30

NB : Les cotes et hauteurs d'eau proposées sur le profil ci-dessous sont données à titre purement indicatif, avec l'imprécision des limites du lit majeur relevées par la méthode hydrogéomorphologique. Elles ne peuvent en aucun cas être utilisées pour définir la hauteur des plus hautes eaux, ceci nécessitant une modélisation spécifique, par exemple dans le cadre d'un PPRi.

Profil en travers de l'Ognon, tronçon 3



Distance depuis la rive gauche	Altitude (m NGF)	Nature HGM
0,00	4,81	lit majeur
5,00	4,62	lit majeur
5,74	4,68	lit majeur
7,99	4,68	lit majeur
10,72	3,42	lit majeur
19,72	3,44	lit majeur
29,72	3,54	lit majeur
35,72	3,58	berge
36,92	2,46	lit mineur (niveau d'eau)
49,42	2,46	lit mineur (niveau d'eau)
49,42	3,27	berge
52,57	4,07	lit majeur
55,90	4,40	lit majeur
59,29	4,66	lit majeur
59,76	4,83	lit majeur
66,72	6,21	versant

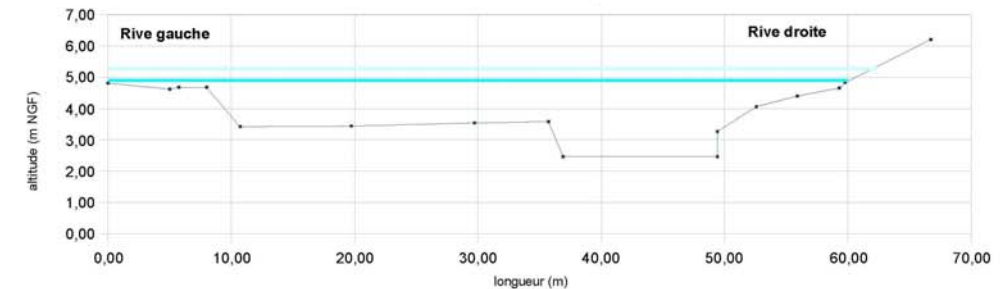


Cotes de référence du profil (m NGF)	
Cote du point le plus bas du TN du lit majeur	3,42
Cote maximale du remplissage du lit majeur	4,9
Cote maximale probable de l'eau du lit majeur exceptionnel	5,3

Hauteurs d'eau maximales correspondantes (m)	
Hauteur d'eau du lit majeur	1,48
Hauteur d'eau maximale probable du lit majeur exceptionnel	1,88

NB : Les cotes et hauteurs d'eau proposées sur le profil ci-dessous sont données à titre purement indicatif, avec l'imprécision des limites du lit majeur relevées par la méthode hydrogéomorphologique. Elles ne peuvent en aucun cas être utilisées pour définir la hauteur des plus hautes eaux, ceci nécessitant une modélisation spécifique, par exemple dans le cadre d'un PPRi.

Profil en travers de l'Ognon, tronçon 4



Rivière	BOULOGNE
Tronçon homogène	N°1
Commune	Les Essarts (RD) et La Merlatière (RG)
Nom du profil	BOU-PT1

Rivière	BOULOGNE
Tronçon homogène	N°2
Commune	Boulogne (RD) et Dompierre-sur-Yon (RG)
Nom du profil	BOU-PT2

Distance depuis la rive droite	Altitude (m NGF)	Nature HGM
0,00	80,56	versant
5,00	80,08	versant
10,00	79,54	versant
15,00	79,04	versant
18,50	78,79	versant
20,00	78,63	versant
24,00	78,19	lit majeur
27,00	78,19	lit majeur
28,50	78,19	berge
29,00	77,16	lit mineur (niveau d'eau)
31,50	77,16	lit mineur (niveau d'eau)
31,50	78,17	lit majeur
32,50	78,26	lit majeur
37,50	78,07	lit majeur
42,50	78,10	lit majeur
47,50	78,07	lit majeur
52,50	78,06	lit majeur
62,50	78,07	lit majeur
67,50	78,13	lit majeur
72,50	78,21	lit majeur
77,50	78,32	lit majeur
82,50	78,53	Limite du lit majeur
92,50	79,00	versant
102,50	79,42	versant

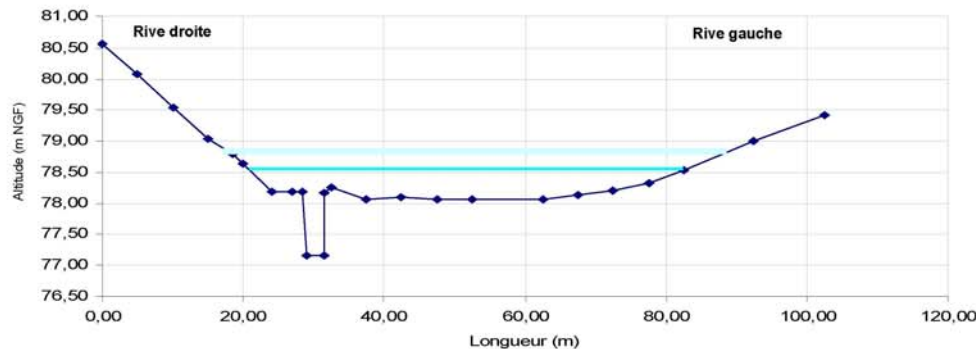


Cotes de référence du profil (m NGF)	
Cote du point le plus bas du TN du lit majeur	78,06
Cote maximale du remplissage du lit majeur	78,53
Cote maximale probable de l'eau du lit majeur exceptionnel	78,78

Hauteurs d'eau maximales correspondantes (m)	
Hauteur d'eau du lit majeur	0,47
Hauteur d'eau maximale probable du lit majeur exceptionnel	0,72

NB : Les cotes et hauteurs d'eau proposées sur le profil ci-dessous sont données à titre **purement indicatif**, avec l'imprécision des limites du lit majeur relevées par la méthode hydrogéomorphologique. Elles ne peuvent en aucun cas être utilisées pour définir la hauteur des plus hautes eaux, ceci nécessitant une modélisation spécifique, par exemple dans le cadre d'un PPR.

Profil en travers de la Boulogne, Tronçon 1



Distance depuis la rive droite	Altitude (m NGF)	Nature HGM
0	68,5	versant
6,98	67,99	versant
9,96	67,66	Limite du lit majeur
13,94	67,25	lit majeur
16,3	66,43	lit majeur
16,6	65,48	lit majeur
17,1	65,41	lit mineur (niveau d'eau)
19,8	65,41	lit mineur (niveau d'eau)
20,3	66,71	berge
23,3	66,68	lit majeur
28,3	66,62	lit majeur
33,3	66,59	lit majeur
38,3	66,58	lit majeur
45,3	66,37	lit majeur
49,3	66,47	lit majeur
53,29	66,79	lit majeur
56,28	67,01	lit majeur
61,27	67,31	lit majeur
68,24	67,91	versant

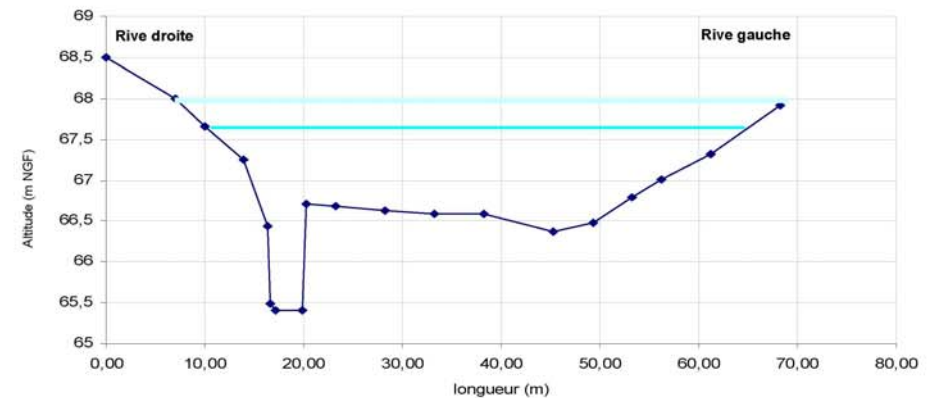


Cotes de référence du profil (m NGF)	
Cote du point le plus bas du TN du lit majeur	66,37
Cote maximale du remplissage du lit majeur	67,66
Cote maximale probable de l'eau du lit majeur exceptionnel	68

Hauteurs d'eau maximales correspondantes (m)	
Hauteur d'eau du lit majeur	1,29
Hauteur d'eau maximale probable du lit majeur exceptionnel	1,63

NB : Les cotes et hauteurs d'eau proposées sur le profil ci-dessous sont données à titre **purement indicatif**, avec l'imprécision des limites du lit majeur relevées par la méthode hydrogéomorphologique. Elles ne peuvent en aucun cas être utilisées pour définir la hauteur des plus hautes eaux, ceci nécessitant une modélisation spécifique, par exemple dans le cadre d'un PPR.

Profil en travers de la Boulogne, tronçon 2



Rivière	BOULOGNE
Tronçon homogène	N°3
Commune	Les-Lucs-sur-Boulogne
Nom du profil	BOU-PT3 amont

Rivière	BOULOGNE
Tronçon homogène	N°3
Commune	Rocheservière
Nom du profil	BOU-PT3 aval

Distance depuis la rive droite	Altitude (m NGF)	Nature HGM
0	42,75	versant
3,69	42,48	versant
7,44	41,89	Limite du lit majeur
13,41	41,25	lit majeur
19,9	40,93	lit majeur
24,9	40,78	lit majeur
29,9	40,67	lit majeur
34,9	40,6	lit majeur
37,38	40,34	berge
37,48	39,57	lit mineur (niveau d'eau)
50,98	39,57	lit mineur (niveau d'eau)
51,48	40,58	berge
52,88	40,63	lit majeur
54,87	40,88	lit majeur
59,87	40,95	lit majeur
64,86	40,65	lit majeur
74,86	40,65	lit majeur
89,86	40,59	lit majeur
104,86	40,68	lit majeur
119,85	40,98	lit majeur
130,84	41,57	lit majeur



Cotes de référence du profil (m NGF)

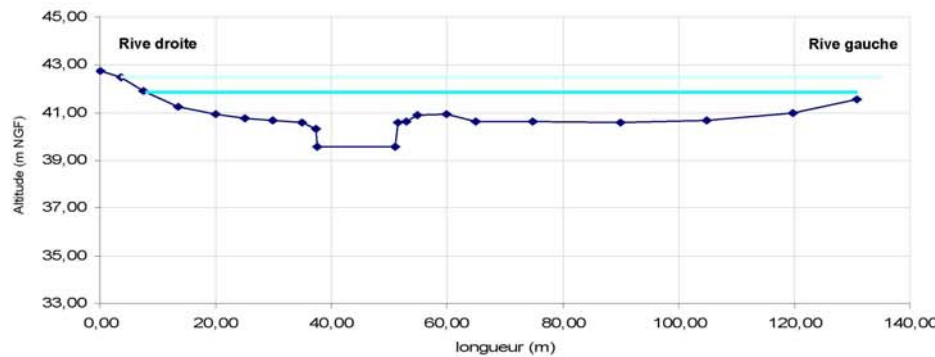
Cote du point le plus bas du TN du lit majeur	40,59
Cote maximale du remplissage du lit majeur	41,89
Cote maximale probable de l'eau du lit majeur exceptionnel	42,48

Hauteurs d'eau maximales correspondantes (m)

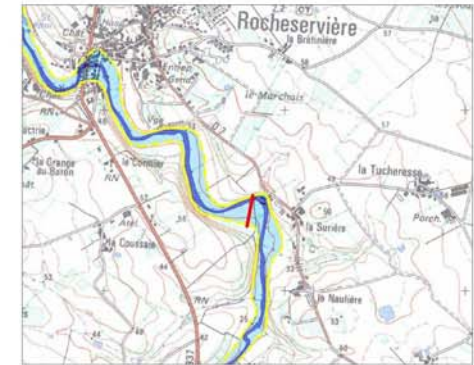
Hauteur d'eau du lit majeur	1,30
Hauteur d'eau maximale probable du lit majeur exceptionnel	1,89

NB : Les cotes et hauteurs d'eau proposées sur le profil ci-dessous sont données à titre purement indicatif, avec l'imprécision des limites du lit majeur relevées par la méthode hydrogéomorphologique. Elles ne peuvent en aucun cas être utilisées pour définir la hauteur des plus hautes eaux, ceci nécessitant une modélisation spécifique, par exemple dans le cadre d'un PPR.

Profil en travers de la Boulogne, tronçon 3 (amont)



Distance depuis la rive gauche	Altitude (m NGF)	Nature HGM
0,00	0,00	versant
10,00	27,27	versant
20,00	27,12	versant
30,00	26,06	lit majeur
40,00	25,79	lit majeur
50,00	25,51	lit majeur
60,00	25,24	lit majeur
70,00	25,03	lit majeur
80,00	24,85	lit majeur
90,00	24,75	lit majeur
100,00	24,64	lit majeur
110,00	24,45	lit majeur
120,00	24,31	lit majeur
130,00	24,27	lit majeur
140,00	24,32	lit majeur
150,00	24,41	lit majeur
159,50	24,17	berge
173,50	22,96	lit mineur (niveau d'eau)
188,80	22,96	lit mineur (niveau d'eau)
188,80	24,30	berge
190,80	24,88	lit majeur



Cotes de référence du profil (m NGF)

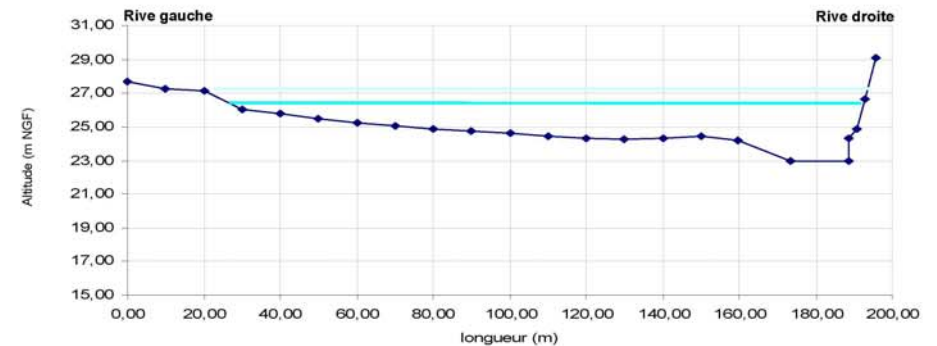
Cote du point le plus bas du TN du lit majeur	24,27
Cote maximale du remplissage du lit majeur	26,41
Cote maximale probable de l'eau du lit majeur exceptionnel	27,12

Hauteurs d'eau maximales correspondantes (m)

Hauteur d'eau du lit majeur	2,14
Hauteur d'eau maximale probable du lit majeur exceptionnel	2,85

NB : Les cotes et hauteurs d'eau proposées sur le profil ci-dessous sont données à titre purement indicatif, avec l'imprécision des limites du lit majeur relevées par la méthode hydrogéomorphologique. Elles ne peuvent en aucun cas être utilisées pour définir la hauteur des plus hautes eaux, ceci nécessitant une modélisation spécifique, par exemple dans le cadre d'un PPR.

profil en travers de la Boulogne, tronçon 3 aval



Rivière	BOULOGNE
Tronçon homogène	N°4
Commune	Saint-Colomban (RG) et Saint-Philbert-de-Bouaine
Nom du profil	BOU-PT4

Rivière	BOULOGNE
Tronçon homogène	N°5
Commune	Saint-Philbert-de-Grandlieu
Nom du profil	BOU-PT5

Distance depuis la rive gauche	Altitude (m NGF)	Nature HGM
0,00	17,63	versant
4,96	17,02	versant
9,92	16,38	versant
14,88	15,77	versant
19,86	15,3	versant
24,84	14,86	versant
29,84	14,42	Limite du lit majeur
34,82	13,9	lit majeur
39,80	13,36	lit majeur
44,80	12,94	lit majeur
49,71	12,63	lit majeur
54,70	12,49	lit majeur
56,95	12,36	berge
57,16	11,03	lit mineur (niveau d'eau)
77,88	11,03	lit mineur (niveau d'eau)
77,88	11,85	berge
81,47	12,21	lit majeur
84,88	12,37	lit majeur
88,01	12,58	lit majeur
91,02	13,12	lit majeur
95,59	13,55	lit majeur
100,36	14,01	lit majeur
105,24	15,85	versant
110,22	17,76	versant
115,16	19,39	versant
120,08	22,01	versant
124,98	22,85	versant

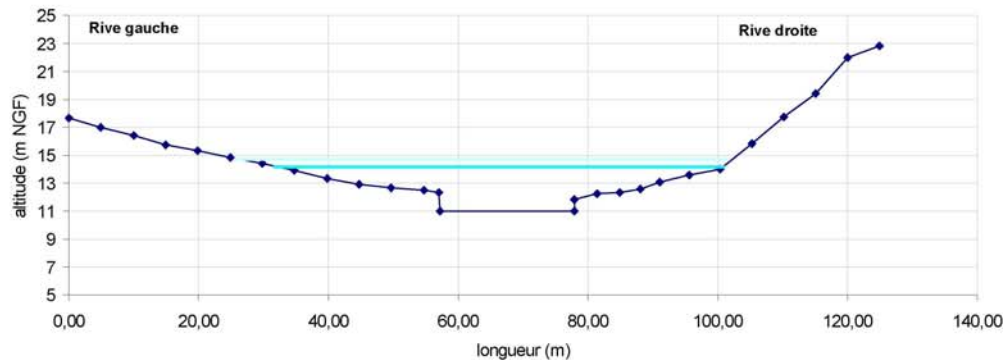


Cotes de référence du profil (m NGF)	
Cote du point le plus bas du TN du lit majeur	12,21
Cote maximale du remplissage du lit majeur	14,42
Cote maximale probable de l'eau du lit majeur exceptionnel	14,86

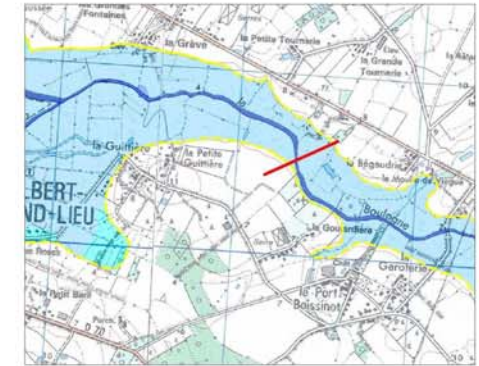
Hauteurs d'eau maximales correspondantes (m)	
Hauteur d'eau du lit majeur	2,21
Hauteur d'eau maximale probable du lit majeur exceptionnel	2,65

NB : Les cotes et hauteurs d'eau proposées sur le profil ci-dessous sont données à titre purement indicatif, avec l'imprécision des limites du lit majeur relevées par la méthode hydrogéomorphologique. Elles ne peuvent en aucun cas être utilisées pour définir la hauteur des plus hautes eaux, ceci nécessitant une modélisation spécifique, par exemple dans le cadre d'un PPRi.

Profil en travers de la Boulogne, tronçon 4



Distance depuis la rive gauche	Altitude (m NGF)	Nature HGM
0	5,22	versant
4	4,93	versant
9	4,57	Limite du lit majeur
14	4,28	lit majeur
19	4,01	lit majeur
25	4,05	lit majeur
31	3,97	lit majeur
37	3,68	lit majeur
39	3,68	lit mineur
43	1,18	(niveau d'eau)
69	1,18	lit mineur (niveau d'eau)
69	2,76	lit mineur
71	3,23	lit majeur
73	3,55	lit majeur
75	3,88	lit majeur
85	3,96	lit majeur
95	3,93	lit majeur
105	3,76	lit majeur
115	3,15	lit majeur
125	3,19	lit majeur
135	3,24	lit majeur
145	3,31	lit majeur
155	3,41	lit majeur
165	3,22	lit majeur
175	3,13	lit majeur
185	3,06	lit majeur
195	2,95	lit majeur
205	2,73	lit majeur
215	3,14	lit majeur
225	3,29	lit majeur
235	3,16	lit majeur
245	3,02	lit majeur
255	2,96	lit majeur
265	3,03	lit majeur
273	3,24	lit majeur
275	3,57	lit majeur

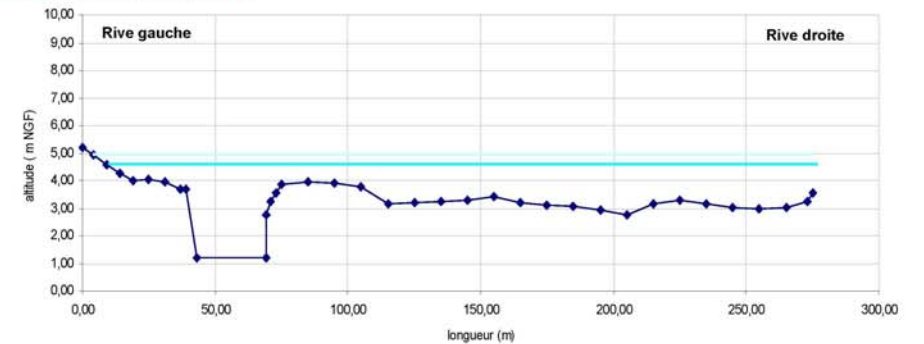


Cotes de référence du profil (m NGF)	
Cote du point le plus bas du TN du lit majeur	2,73
Cote maximale du remplissage du lit majeur	4,57
Cote maximale probable de l'eau du lit majeur exceptionnel	4,93

Hauteurs d'eau maximales correspondantes (m)	
Hauteur d'eau du lit majeur	1,84
Hauteur d'eau maximale probable du lit majeur exceptionnel	2,20

NB : Les cotes et hauteurs d'eau proposées sur le profil ci-dessous sont données à titre purement indicatif, avec l'imprécision des limites du lit majeur relevées par la méthode hydrogéomorphologique. Elles ne peuvent en aucun cas être utilisées pour définir la hauteur des plus hautes eaux, ceci nécessitant une modélisation spécifique, par exemple dans le cadre d'un PPRi.

Profil en travers de la Boulogne, tronçon 5



Rivière	ISSOIRE
Tronçon homogène	N°1
Commune	Saint-Sulpice-le-Verdon
Nom du profil	ISS-PT1

Rivière	ISSOIRE
Tronçon homogène	N°2
Commune	Mormaison
Nom du profil	ISS-PT2

Distance depuis la rive gauche	Altitude (m NGF)	Nature HGM
0	60,71	versant
6,7	60,54	versant
8,28	60,31	Limite du lit majeur exceptionnel
14,98	60,18	lit majeur exceptionnel
24,98	59,95	lit majeur exceptionnel
29,97	59,76	lit majeur exceptionnel
34,97	59,72	Limite du lit majeur
39,97	59,66	lit majeur
44,97	59,60	lit majeur
49,97	59,60	lit majeur
54,97	59,59	lit majeur
59,97	59,59	lit majeur
64,97	59,46	berge
64,97	58,06	lit mineur (niveau d'eau)
68,37	58,06	lit mineur (niveau d'eau)
68,37	59,39	berge
73,37	59,60	lit majeur
78,37	59,63	lit majeur
83,37	59,59	lit majeur
88,37	59,59	lit majeur
93,37	59,63	lit majeur
98,37	59,70	lit majeur

Distance depuis la rive gauche	Altitude (m NGF)	Nature HGM
103,37	59,79	lit majeur exceptionnel
113,36	59,83	lit majeur exceptionnel
123,36	59,89	lit majeur exceptionnel
133,36	60,10	lit majeur exceptionnel
143,36	60,17	lit majeur exceptionnel

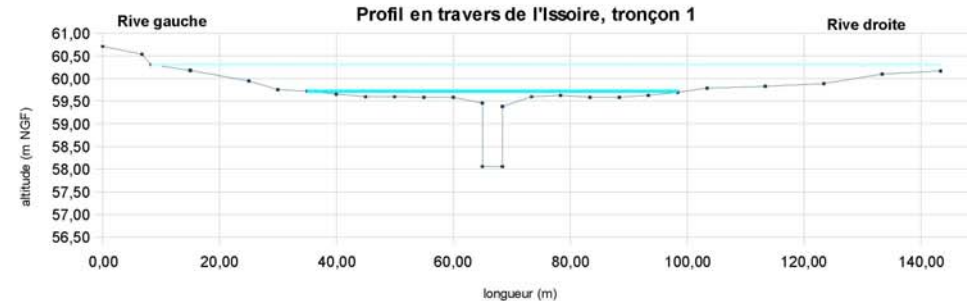


Cotes de référence du profil (m NGF)	
Cote du point le plus bas du TN du lit majeur	59,59
Cote maximale estimée de l'eau dans le lit majeur*	59,72
Cote maximale estimée de l'eau dans le lit majeur exceptionnel**	60,31

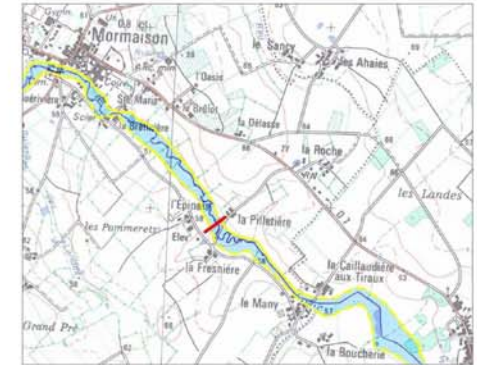
Hauteurs maximales correspondantes (m)	
Hauteur d'eau correspondant au remplissage maximal du lit majeur*	0,13
Hauteur d'eau correspondant au remplissage maximal du lit majeur exceptionnel**	0,72

* NB : Les cotes et la hauteur d'eau proposées sur le profil ci-dessous sont données à titre purement indicatif, sur la base et avec l'imprécision des limites du lit majeur relevées par la méthode hydrogéomorphologique. Elles ne peuvent en aucun cas être utilisées pour définir la hauteur des plus hautes eaux, ceci nécessitant une modélisation spécifique, par exemple dans le cadre d'un PPR.

** NB : suivant les repères de crues les plus proches (fiabilité : faible).



Distance depuis la rive droite	Altitude (m NGF)	Nature HGM
0	53,53	lit majeur exceptionnel
4,99	53,27	lit majeur exceptionnel
9,98	52,96	Limite du lit majeur
14,98	52,71	lit majeur
19,97	52,37	lit majeur
24,96	52,16	lit majeur
29,95	51,88	lit majeur
34,95	51,71	lit majeur
39,94	51,41	lit majeur
42,94	51,32	lit majeur
43,64	50,61	berge
44,35	49,71	lit mineur (niveau d'eau)
48,95	49,71	lit mineur (niveau d'eau)
49,95	50,41	berge
50,95	50,99	lit majeur
55,95	50,99	lit majeur
60,95	52,01	lit majeur
65,95	52,28	lit majeur
70,95	52,47	lit majeur
75,95	52,63	lit majeur
80,95	52,77	lit majeur
85,95	52,94	lit majeur
90,95	53,2	lit majeur exceptionnel
95,95	53,43	lit majeur exceptionnel
100,95	53,64	lit majeur exceptionnel
105,95	53,9	lit majeur exceptionnel
110,95	54,11	lit majeur exceptionnel
115,95	54,35	Limite du lit majeur exceptionnel
120,95	54,59	versant
125,95	54,71	versant



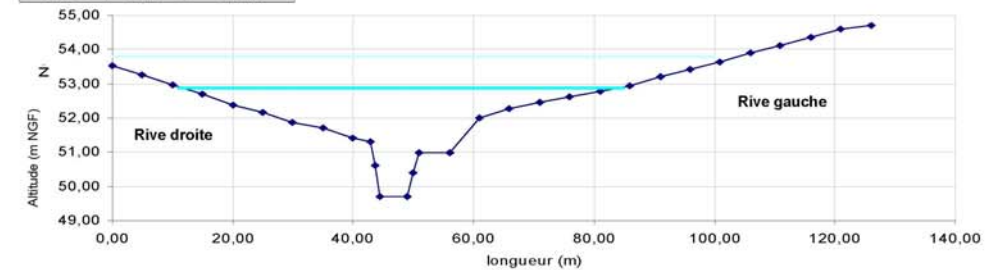
Cotes de référence du profil (m NGF)	
Cote du point le plus bas du TN du lit majeur	50,99
Cote maximale estimée de l'eau dans le lit majeur*	52,96
Cote maximale estimée de l'eau dans le lit majeur exceptionnel**	53,53

Hauteurs maximales correspondantes (m)	
Hauteur d'eau correspondant au remplissage maximal du lit majeur*	1,97
Hauteur d'eau correspondant au remplissage maximal du lit majeur exceptionnel**	2,54

* NB : Les cotes et la hauteur d'eau proposées sur le profil ci-dessous sont données à titre purement indicatif, sur la base et avec l'imprécision des limites du lit majeur relevées par la méthode hydrogéomorphologique. Elles ne peuvent en aucun cas être utilisées pour définir la hauteur des plus hautes eaux, ceci nécessitant une modélisation spécifique, par exemple dans le cadre d'un PPR.

** NB : suivant les repères de crues les plus proches (fiabilité : faible).

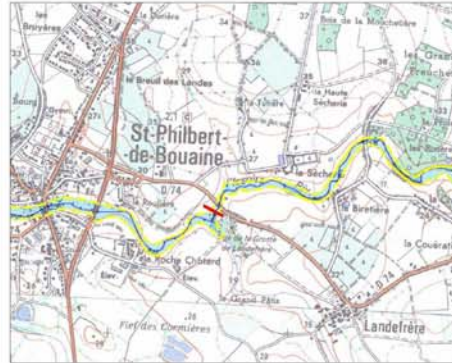
Profil en travers de l'Issoire, tronçon 2



Rivière	ISSOIRE
Tronçon homogène	N°3
Commune	Saint-Philbert-de-Bouaine
Nom du profil	ISS-PT3

Rivière	LOGNE
Tronçon homogène	N°1
Commune	Legé
Nom du profil	LOG-PT-1

Distance depuis la rive gauche	Altitude (m NGF)	Nature HGM
0	18,92	versant
5	18,66	versant
10	18,35	versant
15	17,95	versant
20	17,57	versant
25	17,20	limite du lit majeur
30	16,85	lit majeur
35	16,66	lit majeur
37	16,55	lit majeur
38	16,41	berge
39	15,91	lit moyen
39,5	14,54	lit mineur (niveau d'eau)
44,4	14,54	lit mineur (niveau d'eau)
44,4	15,30	lit mineur
45,4	15,56	lit moyen
46,4	15,82	lit moyen
47,4	16,33	lit moyen
48,4	16,56	lit moyen
49,4	16,60	berge
50,4	16,40	lit majeur
51,4	16,28	lit majeur
57	16,34	lit majeur
62	16,42	lit majeur
67	16,62	lit majeur
72	16,87	lit majeur
77	17,07	lit majeur
82	17,29	versant
87	17,48	versant
92	17,65	versant
97	17,89	versant
102	18,13	versant
107	18,47	versant

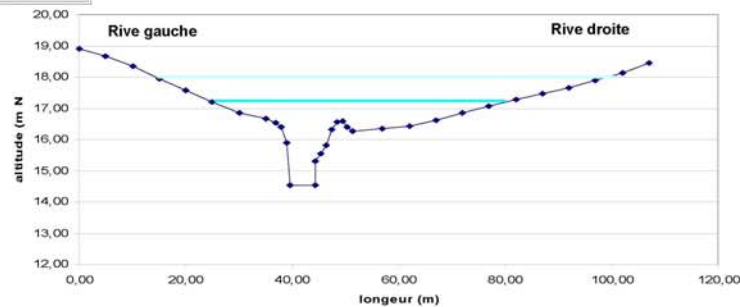


Cotes de référence du profil (m NGF)	
Cote du point le plus bas du TN du lit majeur	15,56
Cote maximale du remplissage du lit majeur	17,29
Cote maximale probable de l'eau du lit majeur exceptionnel	18,13

Hauteurs d'eau maximales correspondantes (m)	
Hauteur d'eau du lit majeur	1,73
Hauteur d'eau maximale probable du lit majeur exceptionnel	2,57

NB : Les cotes et hauteurs d'eau proposées sur le profil ci-dessous sont données à titre purement indicatif, avec l'imprécision des limites du lit majeur relevées par la méthode hydrogéomorphologique. Elles ne peuvent en aucun cas être utilisées pour définir la hauteur des plus hautes eaux, ceci nécessitant une modélisation spécifique, par exemple dans le cadre d'un PPRE.

Profil en travers de l'Issoire, tronçon 3



Distance depuis la rive gauche	Altitude (m NGF)	Nature HGM
0,00	35,01	versant
6,00	34,65	versant
10,00	34,38	versant
15,00	34,02	versant
20,00	33,78	lit majeur
30,00	33,52	lit majeur
40,00	33,27	lit majeur
50,00	33,02	lit majeur
60,00	33,02	lit majeur
70,00	32,97	lit majeur
78,00	33,08	berge
80,00	32,73	lit mineur
81,50	32,47	lit mineur (niveau d'eau)
82,50	32,47	lit mineur (niveau d'eau)
82,50	32,71	lit mineur
84,00	33,12	berge
85,00	33,23	lit majeur
90,00	33,57	lit majeur
95,00	33,80	limite du lit majeur
100,00	33,92	versant
105,00	34,08	versant
110,00	34,17	versant
115,00	34,39	versant

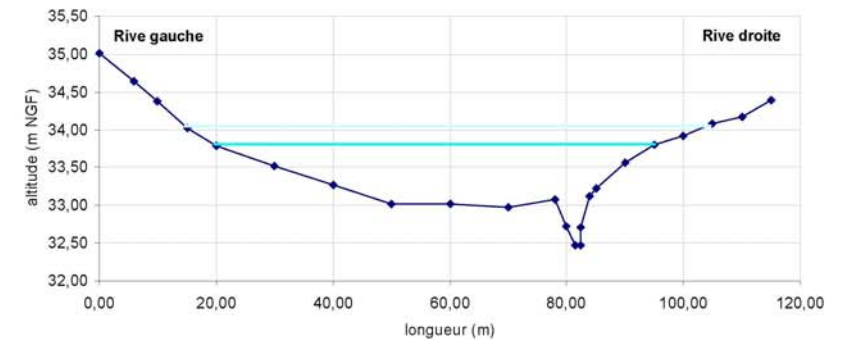


Cotes de référence du profil (m NGF)	
Cote du point le plus bas du TN du lit majeur	32,97
Cote maximale du remplissage du lit majeur	33,78
Cote maximale probable de l'eau du lit majeur exceptionnel	34,08

Hauteurs d'eau maximales correspondantes (m)	
Hauteur d'eau du lit majeur	0,81
Hauteur d'eau maximale probable du lit majeur exceptionnel	1,11

NB : Les cotes et hauteurs d'eau proposées sur le profil ci-dessous sont données à titre purement indicatif, avec l'imprécision des limites du lit majeur relevées par la méthode hydrogéomorphologique. Elles ne peuvent en aucun cas être utilisées pour définir la hauteur des plus hautes eaux, ceci nécessitant une modélisation spécifique, par exemple dans le cadre d'un PPRE.

Profil en travers de la Logne, tronçon 1



Rivière	LOGNE
Tronçon homogène	n°2
Commune	Legé
Nom du profil	LOG-PT-2

Rivière	LOGNE
Tronçon homogène	n°3
Commune	Legé
Nom du profil	LOG-PT-3

Distance depuis la rive gauche	Altitude (m NGF)	Nature HGM
0	28,17	versant
20	27,3	versant
40	26,66	versant
60	25,77	versant
70	25,23	versant
80	24,98	lit majeur
100	24,58	lit majeur
120	24,39	lit majeur
140	24,32	lit majeur
160	24,26	lit majeur
170	24,34	lit majeur
187,5	24,27	berge
188	23,08	lit mineur (niveau d'eau)
194,2	23,08	lit mineur (niveau d'eau)
194,2	24,19	berge
198,29	24,12	lit majeur
202,4	24,08	lit majeur
206,54	24,06	lit majeur
210,46	24,03	lit majeur
214,09	24,25	lit majeur
217,27	24,54	lit majeur
220,36	24,99	Limite du lit majeur
220,36	25,08	versant

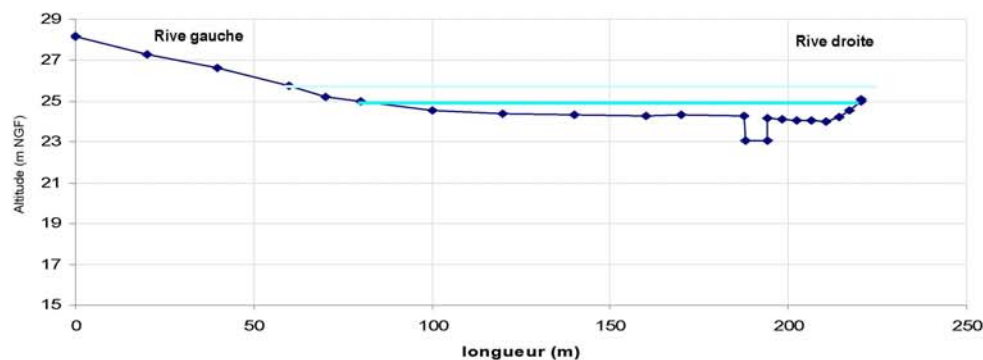


Cotes de référence du profil (m NGF)	
Cote du point le plus bas du TN du lit majeur	24,03
Cote maximale du remplissage du lit majeur	24,98
Cote maximale probable de l'eau du lit majeur exceptionnel	25,77

Hauteurs d'eau maximales correspondantes (m)	
Hauteur d'eau du lit majeur	0,95
Hauteur d'eau maximale probable du lit majeur exceptionnel	1,74

NB : Les cotes et hauteurs d'eau proposées sur le profil ci-dessous sont données à titre purement indicatif, avec l'imprécision des limites du lit majeur relevées par la méthode hydrogéomorphologique. Elles ne peuvent en aucun cas être utilisées pour définir la hauteur des plus hautes eaux, ceci nécessitant une modélisation spécifique, par exemple dans le cadre d'un PPRi.

Profil en travers de la Logne, tronçon 2



Distance depuis la rive gauche	Altitude (m NGF)	Nature HGM
0,00	26,13	versant
5,00	25,34	versant
10,00	24,46	versant
15,00	23,64	lit majeur
20,00	23,13	lit majeur
25,00	22,87	lit majeur
35,00	22,32	lit majeur
45,00	22,09	lit majeur
50,00	22,01	lit majeur
55,00	21,93	lit majeur
58,50	21,70	lit mineur
58,50	21,55	lit mineur (niveau d'eau)
63,30	21,55	lit mineur (niveau d'eau)
63,30	22,02	berge
68,30	22,40	lit majeur
78,30	22,63	lit majeur
92,60	22,94	lit majeur
108,90	23,69	Limite du lit majeur
126,20	23,87	versant
145,50	24,10	versant
166,30	24,12	versant

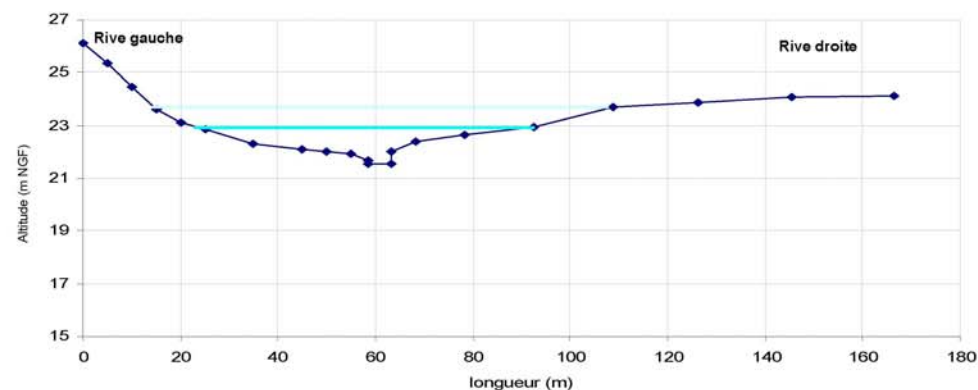


Cotes de référence du profil (m NGF)	
Cote du point le plus bas du TN du lit majeur	21,93
Cote maximale du remplissage du lit majeur	22,94
Cote maximale probable de l'eau du lit majeur exceptionnel	23,69

Hauteurs d'eau maximales correspondantes (m)	
Hauteur d'eau du lit majeur	1,01
Hauteur d'eau maximale probable du lit majeur exceptionnel	1,76

NB : Les cotes et hauteurs d'eau proposées sur le profil ci-dessous sont données à titre purement indicatif, avec l'imprécision des limites du lit majeur relevées par la méthode hydrogéomorphologique. Elles ne peuvent en aucun cas être utilisées pour définir la hauteur des plus hautes eaux, ceci nécessitant une modélisation spécifique, par exemple dans le cadre d'un PPRi.

Profil en travers de la Logne, tronçon 3



Rivière	LOGNE
Tronçon homogène	N°4
Commune	La Limouzinière (RG) et Saint-Colomban (RD)
Nom du profil	LOG-PT-4

Distance depuis la rive gauche	Altitude (m NGF)	Nature HGM
0	14,29	versant
9,97	13,57	versant
19,97	13,17	versant
29,96	12,84	versant
44,95	12,36	versant
59,95	11,95	lit majeur
74,94	11,64	lit majeur
89,94	11,38	lit majeur
104,93	10,81	lit majeur
114,92	10,33	lit majeur
119,92	10,24	lit mineur
124,92	10,09	lit mineur
135,91	9,86	lit mineur (niveau d'eau)
149,91	9,86	lit mineur (niveau d'eau)
151,87	10,27	lit mineur
153,63	11,21	berge
155,59	11,85	lit majeur
157,55	12,04	Limite du lit majeur
162,5	12,7	versant
167,47	13,31	versant
172,45	13,75	versant
177,42	14,31	versant



Cotes de référence du profil (m NGF)

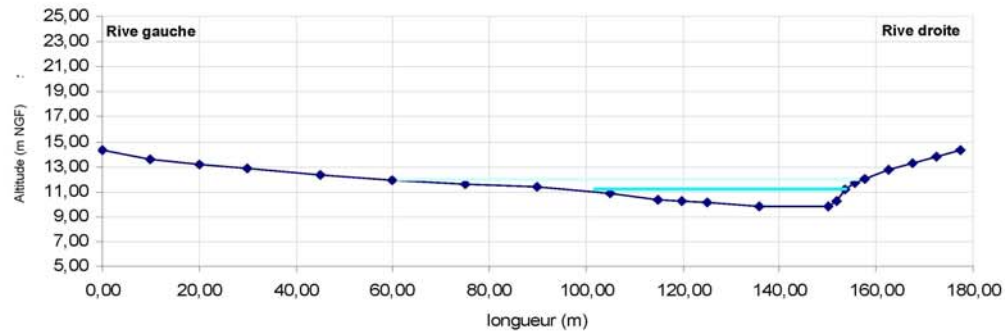
Cote du point le plus bas du TN du lit majeur	9,86
Cote maximale du remplissage du lit majeur	11,38
Cote maximale probable de l'eau du lit majeur exceptionnel	12,04

Hauteurs d'eau maximales correspondantes (m)

Hauteur d'eau du lit majeur	1,42
Hauteur d'eau maximale probable du lit majeur exceptionnel	2,08

NB : Les cotes et hauteurs d'eau proposées sur le profil ci-dessous sont données **à titre purement indicatif**, avec l'imprécision des limites du lit majeur relevées par la méthode hydrogéomorphologique. Elles ne peuvent en aucun cas être utilisées pour définir la hauteur des plus hautes eaux, ceci nécessitant une modélisation spécifique, par exemple dans le cadre d'un PPRi.

Profil en travers de la Logne, tronçon 4



Rivière	TENU
Tronçon homogène	N°1
Commune	Saint-Etienne-de-Mer-Morte (RG) et La Marne (RD)
Nom du profil	TEN-PT1

Rivière	TENU
Tronçon homogène	N°2
Commune	Saint-Même-le-Tenu
Nom du profil	TEN-PT2

Distance depuis la rive gauche (m NGF)	Altitude (m NGF)	Nature HGM
0,0	13,92	versant
10,0	13,11	versant
15,0	12,88	versant
20,0	12,65	versant
25,0	12,36	lit majeur
30,0	12,11	lit majeur
40,0	11,77	lit majeur
45,0	11,65	lit majeur
55,0	11,73	lit majeur
65,0	11,74	lit majeur
70,0	11,62	lit majeur
70,9	11,84	lit majeur
72,4	11,57	lit majeur
73,3	11,11	berge
74,8	10,81	lit mineur
75,8	10,69	lit mineur
76,3	10,16	lit mineur (niveau d'eau)
83,3	10,16	lit mineur (niveau d'eau)
83,3	11,14	berge
88,3	11,24	lit majeur
98,3	11,57	lit majeur
103,3	11,70	lit majeur
118,2	11,97	lit majeur
128,2	12,20	lit majeur
138,2	12,50	lit majeur
148,2	12,68	versant
158,2	12,99	versant
168,2	13,17	versant



Cotes de référence du profil (m NGF)

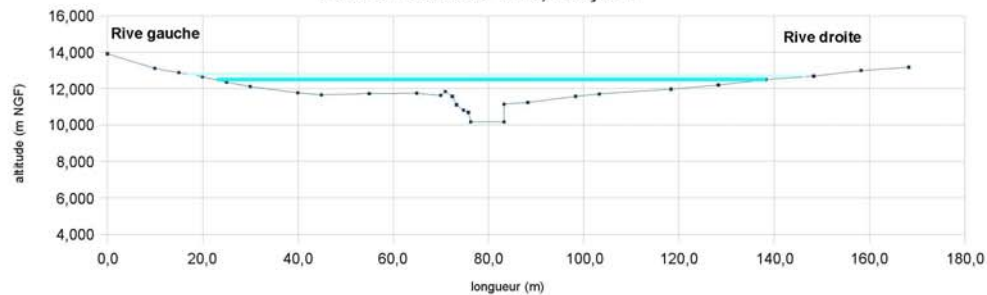
Cote du point le plus bas du TN du lit majeur	11,24
Cote maximale du remplissage du lit majeur	12,36
Cote maximale probable de l'eau du lit majeur exceptionnel	12,82

Hauteurs d'eau maximales correspondantes (m)

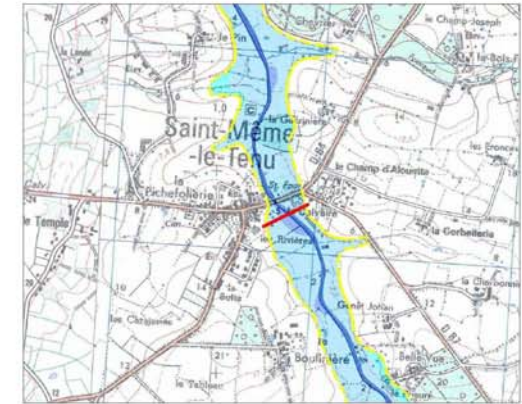
Hauteur d'eau du lit majeur	1,12
Hauteur d'eau maximale probable du lit majeur exceptionnel	1,58

NB : Les cotes et hauteurs d'eau proposées sur le profil ci-dessous sont données à titre purement indicatif, avec l'imprécision des limites du lit majeur relevées par la méthode hydrogéomorphologique. Elles ne peuvent en aucun cas être utilisées pour définir la hauteur des plus hautes eaux, ceci nécessitant une modélisation spécifique, par exemple dans le cadre d'un PPRi.

Profil en travers du Tenu, tronçon 1



Distance depuis la rive gauche (m NGF)	Altitude (m NGF)	Nature HGM
0,00	3,85	lit majeur
4,99	3,58	lit majeur
14,98	3,01	lit majeur
24,96	2,51	lit majeur
29,96	2,25	lit majeur
34,96	2,2	lit majeur
39,96	2,19	lit majeur
49,96	2,13	lit majeur
64,96	2,05	lit majeur
74,96	2,06	lit majeur
84,96	1,9	lit majeur
89,95	1,82	lit majeur
94,95	1,84	lit majeur
99,95	2,03	lit majeur
104,94	2,32	lit majeur
109,94	2,25	lit majeur
114,94	2,12	lit majeur
119,94	2,12	lit majeur
124,94	2,26	lit majeur
129,94	2,21	lit majeur
132,44	2,08	berge
132,44	0,72	lit mineur (niveau d'eau)
148,44	0,72	lit mineur (niveau d'eau)
148,94	2,27	berge
149,80	2,78	lit majeur
159,79	2,92	lit majeur
169,79	2,74	lit majeur
179,79	2,94	lit majeur
189,79	3,19	lit majeur
195,78	3,38	lit majeur
199,78	3,54	lit majeur
207,77	3,99	Limite du lit majeur



Cotes de référence du profil (m NGF)

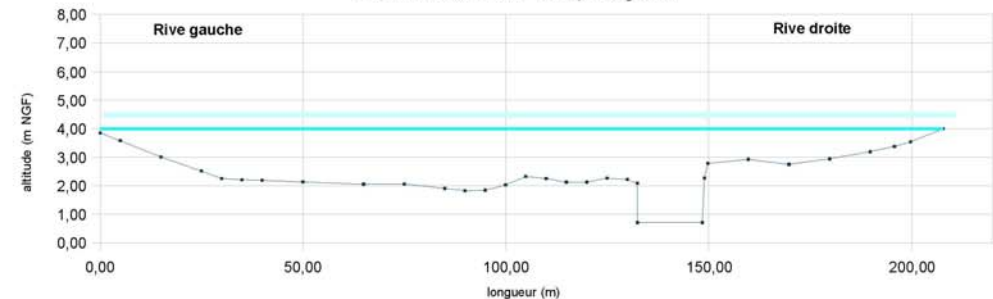
Cote du point le plus bas du TN du lit majeur	1,82
Cote maximale du remplissage du lit majeur	3,99
Cote maximale probable de l'eau du lit majeur exceptionnel	4,49

Hauteurs d'eau maximales correspondantes (m)

Hauteur d'eau du lit majeur	2,17
Hauteur d'eau maximale probable du lit majeur exceptionnel	2,67

NB : Les cotes et hauteurs d'eau proposées sur le profil ci-dessous sont données à titre purement indicatif, avec l'imprécision des limites du lit majeur relevées par la méthode hydrogéomorphologique. Elles ne peuvent en aucun cas être utilisées pour définir la hauteur des plus hautes eaux, ceci nécessitant une modélisation spécifique, par exemple dans le cadre d'un PPRi.

Profil en travers du Tenu, tronçon 2



Rivière	TENU
Tronçon homogène	N°3
Commune	Sainte-Pazanne (RG) et Saint-Mars-de-Coutais
Nom du profil	TEN-PT3 amont

Distance depuis la rive gauche	Altitude (m NGF)	Nature HGM
0	4,49	Limite du lit majeur exceptionnel
4,98	4,09	Lit majeur exceptionnel
9,93	3,39	Lit majeur exceptionnel
14,91	2,85	Lit majeur
19,89	2,45	Lit majeur
24,87	2,06	Lit majeur
34,87	1,77	Lit moyen
44,87	1,62	Lit moyen
54,87	1,53	Lit moyen
64,87	1,5	Lit moyen
74,87	1,45	Lit moyen
84,87	1,45	Lit moyen
94,87	1,43	Lit moyen
99,87	1,42	Lit moyen
104,86	1,13	Lit moyen
120,5	1,13	berge
120,5	0,73	lit mineur (niveau d'eau)
150,75	0,73	lit mineur (niveau d'eau)
150,75	1,29	berge
155,28	2,72	Lit majeur
159,53	2,96	Lit majeur
164,53	2,92	Lit majeur
166,53	4,32	Lit majeur exceptionnel



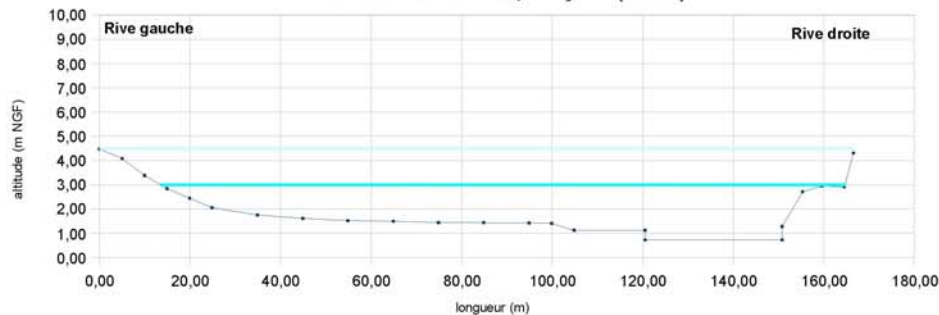
Cotes de référence du profil (m NGF)	
Cote du point le plus bas du TN du lit moyen	1,13
Cote maximale estimée de l'eau dans le lit majeur*	3,00
Cote maximale estimée de l'eau dans le lit majeur exceptionnel**	4,49

Hauteurs maximales correspondantes (m)	
Hauteur d'eau correspondant au remplissage maximal du lit majeur*	1,87
Hauteur d'eau correspondant au remplissage maximal du lit majeur exceptionnel**	3,36

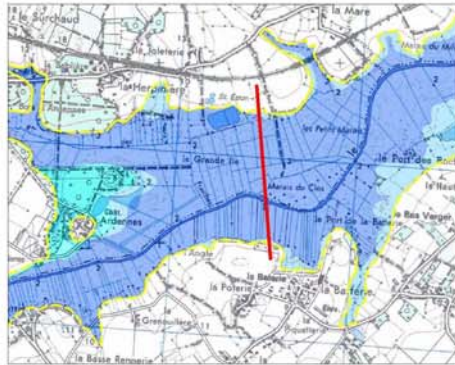
* NB : Les cotes et la hauteur d'eau proposées sur le profil ci-dessous sont données à titre purement indicatif, sur la base et avec l'imprécision des limites du lit majeur relevées par la méthode hydrogéomorphologique. Elles ne peuvent en aucun cas être utilisées pour définir la hauteur des plus hautes eaux, ceci nécessitant une modélisation spécifique, par exemple dans le cadre d'un PPRI.

** NB : suivant les repères de crues les plus proches (fiabilité : faible).

Profil en travers du Tenu, tronçon 3 (amont)



Rivière	TENU
Tronçon homogène	N°3
Commune	Sainte-Pazanne (RG) et Saint-Mars-de-Coutais (RD)
Nom du profil	TEN-PT3 aval



Cotes de référence du profil (m NGF)	
Cote du point le plus bas du TN du lit moyen	0,81
Cote maximale estimée de l'eau dans le lit moyen*	2,23
Cote maximale estimée de l'eau dans le lit majeur*	3,61

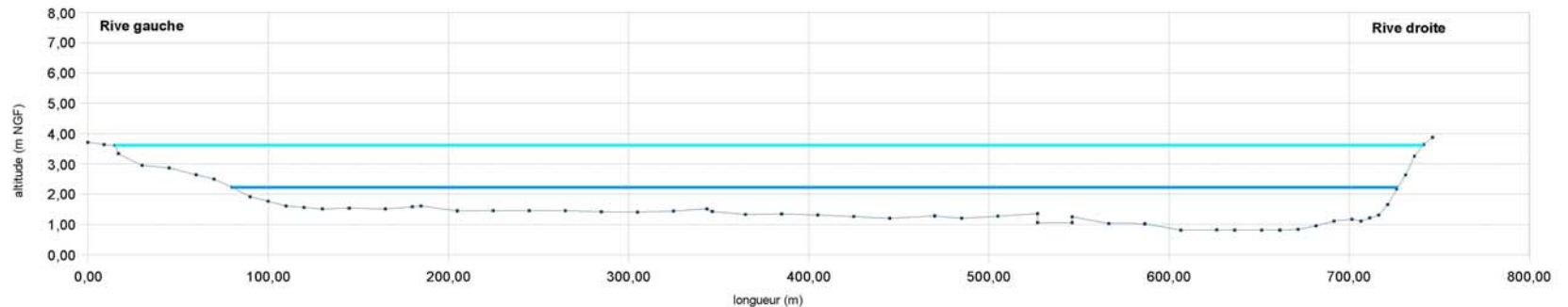
Hauteurs maximales correspondantes (m)	
Hauteur d'eau correspondant au remplissage maximal du lit moyen*	1,42
Hauteur d'eau correspondant au remplissage maximal du lit majeur*	2,80

* NB : Les cotes et la hauteur d'eau proposées sur le profil ci-dessous sont données à titre purement indicatif, sur la base et avec l'imprécision des limites des lits moyen et majeur relevées par la méthode hydrogéomorphologique. Elles ne peuvent en aucun cas être utilisées pour définir la hauteur des plus hautes eaux, ceci nécessitant une modélisation spécifique, par exemple dans le cadre d'un PPRI.

Distance depuis la rive gauche	Altitude (m NGF)	Nature HGM
0,0	3,71	versant
9,0	3,64	versant
15,0	3,61	Limite du lit majeur
17,0	3,34	Lit majeur
30,0	2,95	Lit majeur
45,0	2,87	Lit majeur
60,0	2,64	Lit majeur
70,0	2,5	Lit majeur
80,0	2,23	Limite du lit moyen
90,0	1,92	Lit moyen
100,0	1,77	Lit moyen
110,0	1,61	Lit moyen
120,0	1,56	Lit moyen
130,0	1,51	Lit moyen
145,0	1,54	Lit moyen
165,0	1,51	Lit moyen
180,0	1,58	Lit moyen
184,9	1,61	Lit moyen
205,0	1,45	Lit moyen
225,0	1,46	Lit moyen
245,0	1,46	Lit moyen
265,0	1,46	Lit moyen
285,0	1,42	Lit moyen
305,0	1,41	Lit moyen
325,0	1,44	Lit moyen
343,5	1,52	Lit moyen
346,5	1,43	Lit moyen
365,0	1,33	Lit moyen
385,0	1,35	Lit moyen
405,0	1,31	Lit moyen
425,0	1,26	Lit moyen
445,0	1,2	Lit moyen

Distance depuis la rive gauche	Altitude (m NGF)	Nature HGM
470,0	1,28	Lit moyen
485,0	1,2	Lit moyen
505,0	1,27	Lit moyen
527,0	1,36	berge
527,0	1,06	Lit mineur (niveau d'eau)
546,2	1,06	Lit mineur (niveau d'eau)
546,2	1,25	berge
566,5	1,03	Lit moyen
586,5	1,02	Lit moyen
606,5	0,81	Lit moyen
626,5	0,82	Lit moyen
636,5	0,81	Lit moyen
651,5	0,81	Lit moyen
661,5	0,81	Lit moyen
671,5	0,83	Lit moyen
681,5	0,95	Lit moyen
691,5	1,11	Lit moyen
701,5	1,17	Lit moyen
706,5	1,11	Lit moyen
711,4	1,21	Lit moyen
716,3	1,31	Lit moyen
721,3	1,65	Lit moyen
726,3	2,17	Lit moyen
731,2	2,63	Lit majeur
736,2	3,25	Lit majeur

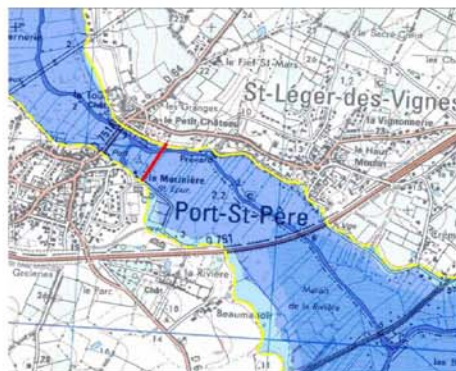
Profil en long du Tenu, tronçon 3 (aval)



Rivière	ACHENEAU
Tronçon homogène	N°1
Commune	Port-Saint-Père
Nom du profil	ACH-PT1

Rivière	ACHENEAU
Tronçon homogène	N°2
Commune	Port-Saint-Père (RG) et Cheix-en-Retz (RD)
Nom du profil	ACH-PT2

Distance depuis la rive gauche	Altitude (m NGF)	Nature HGM
0	1,87	Lit moyen / majeur
6,97	1,27	Lit moyen / majeur
13,97	1,35	Lit moyen / majeur
23,97	1,15	Lit moyen / majeur
33,97	1,08	Lit moyen / majeur
43,97	0,97	Lit moyen / majeur
53,97	0,95	Lit moyen / majeur
63,97	0,89	Lit moyen / majeur
73,97	0,92	Lit moyen / majeur
83,97	0,98	Lit moyen / majeur
93,97	1,04	Lit moyen / majeur
103,97	1,06	Lit moyen / majeur
113,97	1,08	Lit moyen / majeur
123,97	1,15	Lit moyen / majeur
133,97	1,17	Lit moyen / majeur
143,97	1,09	Lit moyen / majeur
153,97	0,92	Lit moyen / majeur
163,97	0,94	Lit moyen / majeur
173,97	1,13	Lit moyen / majeur
182,96	0,93	berge
182,96	0,51	Lit mineur (niveau d'eau)
213,46	0,51	Lit mineur (niveau d'eau)
213,46	1,09	berge
214,97	1,62	Lit moyen / majeur
218,37	1,79	Lit moyen / majeur
223,35	2,18	Lit moyen / majeur
228,34	2,52	Lit moyen / majeur
230,57	3,75	versant



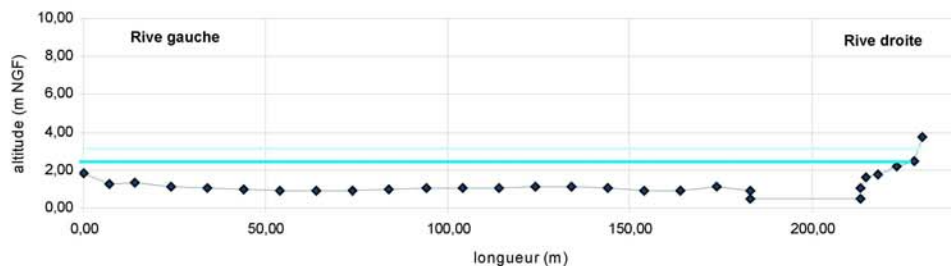
Cotes de référence du profil (m NGF)	
Cote du point le plus bas du TN du lit majeur	0,89
Cote maximale du remplissage du lit majeur	2,52
Cote maximale probable de l'eau du lit majeur exceptionnel*	3,56

Hauteurs d'eau maximales correspondantes (m)	
Hauteur d'eau du lit majeur	1,63
Hauteur d'eau maximale probable du lit majeur exceptionnel	2,67

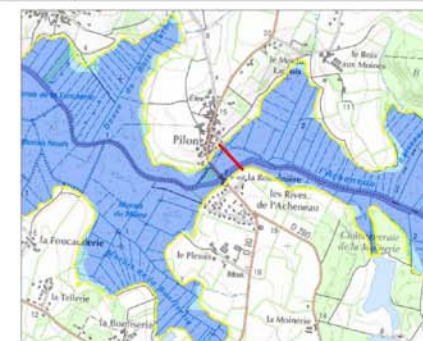
NB : Les cotes et hauteurs d'eau proposées sur le profil ci-dessous sont données à titre purement indicatif, avec l'imprécision des limites du lit majeur relevées par la méthode hydrogéomorphologique. Elles ne peuvent en aucun cas être utilisées pour définir la hauteur des plus hautes eaux, ceci nécessitant une modélisation spécifique, par exemple dans le cadre d'un PPRi.

*Crue de 1872

Profil en travers de l'Acheneau, tronçon 1



Distance depuis la rive gauche	Altitude (m NGF)	Nature HGM
0	3,15	lit majeur
3,3	2,23	lit majeur
13,3	1,2	lit majeur
28,3	1,17	berge
28,3	0,67	lit mineur (niveau d'eau)
59,3	0,67	lit mineur (niveau d'eau)
59,3	0,98	berge
168,44	1,16	lit moyen / majeur
173,04	1,1	lit moyen / majeur
184,04	1,19	lit moyen / majeur
191,54	1,11	lit moyen / majeur
198,04	1,03	lit moyen / majeur
207,04	1,47	lit moyen / majeur
217,04	2,56	lit moyen / majeur
227,04	3,73	versant

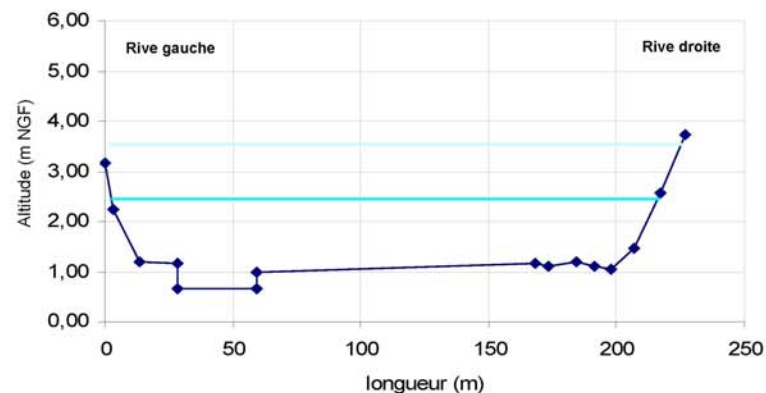


Cotes de référence du profil (m NGF)	
Cote du point le plus bas du TN du lit majeur	0,98
Cote maximale du remplissage du lit majeur	2,5
Cote maximale probable de l'eau du lit majeur exceptionnel	3,6

Hauteurs d'eau maximales correspondantes (m)	
Hauteur d'eau du lit majeur	1,52
Hauteur d'eau maximale probable du lit majeur exceptionnel	2,62

NB : Les cotes et hauteurs d'eau proposées sur le profil ci-dessous sont données à titre purement indicatif, avec l'imprécision des limites du lit majeur relevées par la méthode hydrogéomorphologique. Elles ne peuvent en aucun cas être utilisées pour définir la hauteur des plus hautes eaux, ceci nécessitant une modélisation spécifique, par exemple dans le cadre d'un PPRi.

Profil en travers de l'Acheneau, tronçon 2



Rivière	ACHENEAU
Tronçon homogène	N°3
Commune	Vue (RG) et Rouans (RG et RD)
Nom du profil	ACH-PT3 canal



Cotes de référence du profil (m NGF)

Cote du point le plus bas du TN du lit moyen	0,73
Cote maximale estimée de l'eau dans le lit moyen*	1,46
Cote maximale estimée de l'eau dans le lit majeur*	2,50
Cote maximale probable du lit majeur exceptionnel	3,77

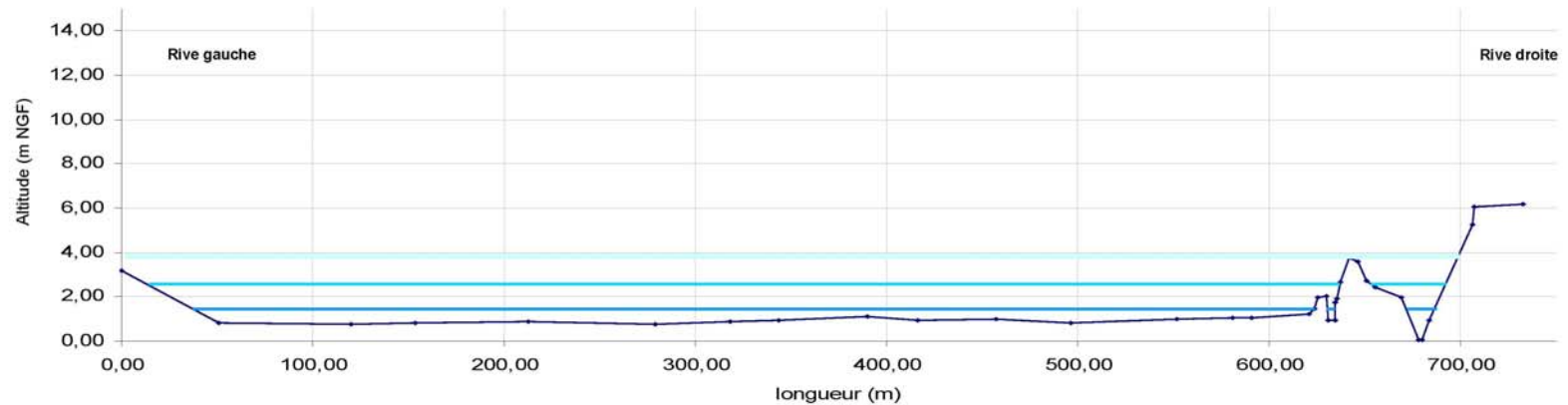
Hauteurs maximales correspondantes (m)

Hauteur d'eau correspondant au remplissage maximal du lit moyen*	0,73
Hauteur d'eau correspondant au remplissage maximal du lit majeur*	1,77
Hauteur d'eau correspondant au lit majeur exceptionnel*	3,04

* NB : Les cotes et la hauteur d'eau proposées sur le profil ci-dessous sont données à titre purement indicatif, sur la base et avec l'imprécision des limites des lits moyen et majeur relevées par la méthode hydrogéomorphologique. Elles ne peuvent en aucun cas être utilisées pour définir la hauteur des plus hautes eaux, ceci nécessitant une modélisation spécifique, par exemple dans le cadre d'un PPRI.

Distance depuis la rive gauche	Alitude (m NGF)	Nature HGM	Distance depuis la rive gauche	Alitude (m NGF)	Nature HGM
0,00	3,15	versant			
50,95	0,82	lit moyen / majeur	634,78	0,93	lit mineur (niveau d'eau)
119,74	0,74	lit moyen / majeur	634,78	1,73	berge
153,63	0,79	lit moyen / majeur	635,77	1,90	berge
213,13	0,87	lit moyen / majeur	637,62	2,65	remblai
278,64	0,73	lit moyen / majeur	642,19	3,77	remblai
318,43	0,87	lit moyen / majeur	646,17	3,58	remblai
344,02	0,94	lit moyen / majeur	651,15	2,72	remblai
390,44	1,07	lit moyen / majeur	655,15	2,40	lit majeur
416,19	0,90	lit moyen / majeur	669,14	1,95	lit majeur
457,30	0,96	lit moyen / majeur	678,14	0,05	Canal section mouillée
496,16	0,83	lit moyen / majeur	680,11	0,05	Canal section mouillée
551,58	0,97	lit moyen / majeur	683,35	0,91	Canal
580,78	1,05	lit moyen / majeur	706,35	5,26	versant
590,78	1,04	lit moyen / majeur	707,14	6,03	versant
620,78	1,20	lit moyen / majeur	733,06	6,19	versant
623,77	1,46	Limite du lit moyen			
625,70	1,99	berge			
629,70	2,03	berge			
630,70	0,93	lit mineur (niveau d'eau)			

profil en travers de l'Acheneau et du canal de la Buzay, tronçon 3



Rivière	ACHENEAU
Tronçon homogène	N°3
Commune	Vue
Nom du profil	ACH-PT3 tenu

Distance depuis la rive gauche	Altitude (m NGF)	Nature HGM
0,00	2,45	lit majeur
5,00	2,3	lit majeur
9,97	1,77	Limite du lit moyen
14,96	1,48	lit moyen
19,96	1,41	lit moyen
39,96	1,43	lit moyen
59,96	1,31	lit moyen
79,96	1,49	lit moyen
99,96	1,37	lit moyen
119,96	1,58	lit moyen
123,95	1,32	berge
123,95	0,76	lit mineur (niveau d'eau)
131,45	0,76	lit mineur (niveau d'eau)
131,45	1,37	berge
139,88	2,48	lit majeur
144,83	3,14	versant
149,82	3,52	versant
153,61	3,83	versant



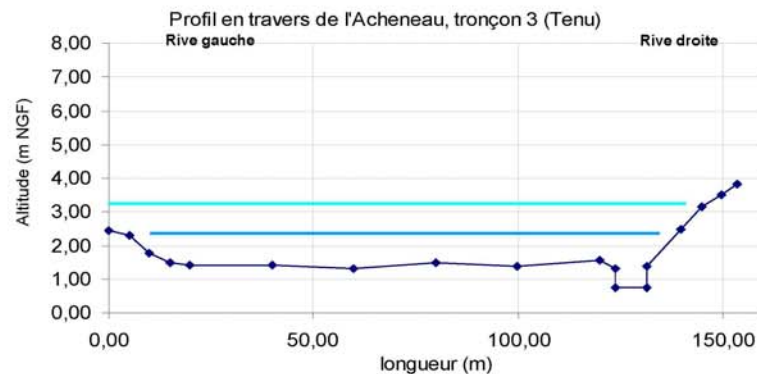
Cotes de référence du profil (m NGF)

Cote du point le plus bas du TN du lit moyen	1,31
Cote maximale estimée de l'eau dans le lit moyen*	1,77
Cote maximale estimée de l'eau dans le lit majeur*	2,6

Hauteurs maximales correspondantes (m)

Hauteur d'eau correspondant au remplissage maximal du lit moyen*	0,46
Hauteur d'eau correspondant au remplissage maximal du lit majeur*	1,29

données à titre purement indicatif, sur la base et avec l'imprécision des limites des lits moyen et majeur relevées par la méthode hydrogéomorphologique. Elles ne peuvent en aucun cas être utilisées pour définir la hauteur des plus hautes eaux, ceci nécessitant une modélisation spécifique, par exemple dans le cadre d'un PPR.



9.8 Annexe 8 : Bibliographie

- Thèse de Sylvain CHAVE : Élaboration d'une méthode intégrée de diagnostic du risque hydrologique (Université Aix Marseille 1) ;
- « Les bases techniques de la méthode d'inondabilité » de Olivier Gilard (éditions du Cémagref) ;
- Bassin versant de Grand-lieu, synthèse des études BRGM et bilan volumétrique, rapport final, BRGM/RP – 55463- FR, mars 2007
- projet 01RISR05, dynamique fluviale, érosion et transport solide, Module Aisne/Oise, BRGM/RP – 51437- FR, décembre 2001
- Climats et cours d'eau de France, Pierre Pagnuey, Collection géographie, Masson
- Estimation des hauteurs de précipitation d'occurrence rare pour des durées de cumul de 1 à 10 jours sur 3000 postes français, méthode du renouvellement, rapport d'élaboration, Météofrance, juillet 1999
- Synthèse nationale sur les crues des petits bassins versants, fascicule 1, Élément de pluviométrie, juin 1980, ministère de l'Agriculture
- Synthèse nationale sur les crues des petits bassins versants, fascicule 2, la méthode Socose, janvier 1980, ministère de l'Agriculture
- Synthèse nationale sur les crues des petits bassins versants, fascicule 3, la méthode Crupedix, juillet 1980, ministère de l'Agriculture
- Utilisation de quelques tests en hydrologie et calcul d'intervalles de confiance, C.T.G.R.E.F. Information techniques, septembre 1978
- Carte géologique harmonisée du département de Loire-Atlantique, 1/150 000^{ème} François Bechenec, BRGM, Aout 2007
- Protection du patrimoine naturel et développement durable dans la région de la basse-Loire. Le cas du lac de Grand-Lieu, JF Struillou (Laboratoire Géolittomer) , L Ménanteau (CNRS Nantes), C. Chadenas (CNRS Nantes), L Pourinet (CNRS Nantes), interaction Nature-Société, analyse et modèles, UMR 6554 LETG, La Baule 2006
- Valorisation de l'information historique pour la détermination du risque d'inondation: application au bassin du Guiers, M Lang, D Coeur, C Lallement, R Nault, Ingénierie, EAT, n°16, décembre 1998, page 3 à 13
- Étude hydraulique de la Boulogne, Rapport préliminaire, A Modélisation, B Résultat, Coyne et Bellier, mai à novembre 1995, C



LRPCA
23 avenue de l'Amiral
Chauvin
BP 69
49136 Les Ponts de Cé
Cédex
téléphone :
02 41 79 xx xx
télécopie :
02 41 44 32 76
courriel :
lrpc-angers.cete-Ouest
@equipement.gouv.fr

Le CETE de l'Ouest
appartient au Réseau
Scientifique et Technique
de l'Équipement

